



## Le SNMH-CGT appelle à la journée de grève UNITAIRE du 22 mai dans la Fonction publique !

L'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique – CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA – appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'Etat, hospitalière et territoriale à la grève et aux manifestations le 22 mai.

**Face à l'indigence des salaires (gel du point d'indice des fonctionnaires et contractuels depuis 2010 !), au sous-effectif chronique, aux conditions de travail à flux tendu, à la casse du Statut général via la généralisation des CDI et CDD mais aussi à la gestion directe des fonctionnaires par le CMN, à l'externalisation des missions et des emplois... l'heure est à la mobilisation !**

**Un dialogue social qui n'a rien d'un dialogue ni de social !**

Comme nous le pressentions lors de l'ouverture de négociations sur le préavis de grève du 19 avril, le dialogue social n'en avait que le nom. La direction du CMN nous a reçu mais n'avait aucun moyen de négocier dans la mesure où la quasi-totalité des points relevaient des prérogatives des ministères de la Culture ou de la Fonction publique.

**Seul « scoop » ressorti de ces négociations : la gestion directe des fonctionnaires par le CMN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 !** A aucun moment, cela n'a été discuté avec les représentants du personnel que ce soit au niveau du CMN ou du ministère de la Culture ! Pourtant, cela impacte directement la carrière, la rémunération, la mobilité et le disciplinaire des fonctionnaires qui passeraient d'une gestion ministérielle à une gestion CMN comme aujourd'hui les contractuels. Quid alors de

l'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis de sa hiérarchie ?

Autres informations, sans surprise malheureusement, **le CMN assume pleinement des situations de précarité** où il confine certains agents à des quotités horaires ne leur permettant pas de vivre dignement (à 50 heures par mois par exemple), **ne souhaitant pas reconnaître certains métiers pourtant au cœur des missions du CMN tels que les animateurs du patrimoine...**

Un **seul point d'accord** entre le CMN et le SNMH-CGT, la **nécessité absolue d'ouvrir des concours pour la filière des métiers d'art (jardins)** : au moins 35 ne serait-ce que pour le CMN...

Le CMN s'est engagé, suite aux négociations, à faire remonter nos revendications au ministère.

Et en la matière, **le cabinet de la ministre Françoise Nyssen a fait preuve d'une pitoyable prestation** : méconnaissance totale des revendications, désintérêt total des effectifs, métiers, emplois et statuts des agents, aucune considération pour les salaires et carrières. Dans ces conditions, le SNMH-CGT dépose à l'identique le préavis de grève du 19 avril.

**Nul doute qu'il n'y a rien à attendre de ce gouvernement...la seule chose qui peut changer le cours des choses c'est la mobilisation !** Celle-ci monte partout dans le pays avec les étudiant.es, les salarié.es du privé (Carrefour, EPHAD, MacDonald...), services publics (cheminot.es, hospitalière...), les retraité.es.

**Construisons ensemble le rapport de force  
nécessaire pour faire changer la donne !  
Toutes et tous ensemble le 22 mai !**

Paris, le 14 mai 2018

61, rue de Richelieu 75002 Paris ☎ 01.40.15.51.70 📠 01.40.15.51.77

Mel : [snmh.cgt@gmail.com](mailto:snmh.cgt@gmail.com) / Internet : [www.cgt-culture.fr](http://www.cgt-culture.fr) / Facebook: <http://www.facebook.com/snmh.cgt>